

République Française		
Département de l'Hérault – Arrondissement de Lodève		
Extrait du registre des délibérations		
Communauté de communes du Clermontais		
Date de la convocation	Mardi 04 avril 2022	Séance du Mardi 12 avril 2022
		L'An Deux Mille Vingt et deux, le Douze avril à 18 heures, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au Centre Aquatique du Clermontais à Clermont L'Hérault, sous la présidence de Monsieur le Président, Claude REVEL.
	Votes : 41	
Présents : 32	Pour : 41	
Absents : 4	Contre : 0	
Représentés : 9	Abstention : 0	
Rapporteur	M. Francis BARDEAU	01 ^{er} Vice-Président en charge des Ressources Humaines et des Finances

Etaient présents : M. Olivier BERNARDI (Aspiran), Mme Marina BOURREL (Brignac), Mme Myriam GAIRAUD (Cabrières), M. Jean FRADIN (Canet), Mme Marie-Luce LOSCHI (Canet), Mme Reine GRENOVILLE (Canet), M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras), Mme Daria PICARD (Ceyras), Mme Isabelle LE GOFF (Clermont l'Hérault), M. Jean-Marie SABATIER (Clermont l'Hérault), M. Georges ELNECAVE (Clermont l'Hérault), Mme Michelle GUIBAL (Clermont l'Hérault), M. Jean-François FAUSTIN (Clermont l'Hérault), M. Jean Luc BARRAL (Clermont l'Hérault), Mme Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault), Mme Claudine SOULAIRAC (Clermont l'Hérault), M. Olivier BRUN (Fontès), M. Marc CARAYON (Lacoste), M. Jean-Philippe OLLIER (Lieuranc Cabrières), Mme Sophie COSTEAU (Mérifons), M. Francis BARDEAU (Nébian), M. Bernard COSTE (Octon), M. Claude VALERO (Paulhan), Mme Christine RICARD (Paulhan), M. Bertrand ALEIX (Paulhan), M. Grégory GUERIN (Paulhan), Mme Isabelle SILHOL (Péret), M. Joseph RODRIGUEZ (Saint Félix de Lodez), M. Jacques ARRIBAT (Salasc), M. Christian RIGAUD (Usclas d'Hérault), M. Gérald VALENTINI (Valmascle), M. Jacky PEREZ (Villeneuve).

Absents représentés : Mme Françoise REVERTE (Aspiran) représentée par M. Olivier BERNARDI (Aspiran), M. Gérard BESSIERE (Clermont l'Hérault), représenté par M. Jean-Marie SABATIER (Clermont l'Hérault), Mme Véronique DELORME (Clermont l'Hérault) représentée Mme Michelle GUIBAL (Clermont l'Hérault), Mme Elisabeth BLANQUET (Clermont l'Hérault) représentée par M. Jean-François FAUSTIN (Clermont l'Hérault), M. Franck RUGANI (Clermont l'Hérault) représenté par Mme Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault), M. Salvador RUIZ (Clermont l'Hérault) représenté par Mme Claudine SOULAIRAC (Clermont l'Hérault), M. Serge DIDELET (Mourèze) représenté par M. Marc CARAYON (Lacoste), Mme Sylvie VERY-MALMON (Nébian) représentée par M. Francis BARDEAU (Nébian), Mme Sophie ROYON (Paulhan) représentée par Mme Christine RICARD (Paulhan).

Absent(e)s : M. Arnaud MOULS (Canet), Sébastien VAISSADE (Liausson), Mme Aleksandra DJUROVIC (Paulhan).

Conformément à l'article L.2121.14 du CGCT, le ou les Président(s) en exercice sur l'année du compte administratif mis en délibéré ne sont pas comptés dans les membres présents et ne prennent pas part au vote : M. Claude REVEL (Canet).

02. Compte Administratif 2021 – Budget général

Conformément au projet de compte administratif 2021 du Budget général, M. BARDEAU propose aux membres du Conseil communautaire de :

- **DONNER** acte de la présentation du Compte administratif 2021,
- **CONSTATER** les identités de valeurs avec les indications portées au compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

RECONNAITRE la sincérité des restes à réaliser,

DECLARER que le Compte de gestion dressé pour l'exercice 2021, par le Trésorier Principal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle pas de réserve,

- **ARRETER** les résultats définitifs tels que présentés.

Dépenses Fonctionnement			Recettes Fonctionnement		
Chap	Désignation	CA 2021	Chap.	Désignation	CA 2021
011	Charges à caractère général	2 924 973,30	70	Produits des services	4 059 855.72
012	Charges de personnel	9 799 700,17	73	Impôts et taxes	15 384 410.67
014	Atténuations de produits	3 087 454,08	74	Dotations, subventions et participations	2 338 177.54
65	Autres charges de gestion courante	4 629 745,41	75	Autres produits de gestion courante	133 216.87
66	Charges financières	252 777,11	013	Atténuations de charges	107 314.98
67	Charges exceptionnelles	372 010,28	76	Produits financiers	6 800.00
042	Opérations d'ordre entre section	1 459 403,97	77	Produits exceptionnels	123 022.33
68	Dotations aux provisions	446,78	042	Opérations d'ordre entre section	196 054.87
			002	Résultat antérieur reporté	2 657 372.62
Total Dépenses Fonctionnement		22 526 511.10	Total Recettes Fonctionnement		25 006 225,60
			Excédent 2021		2 479 714,50

Dépenses Investissement			Recettes Investissement		
Chap.	Désignation	CA 2021	Chap.	Désignation	CA 2021
001	Résultat antérieur reporté	1 521 647,27	10	Dotations, fonds divers et réserves	935 787,30
Op.	Total dépenses d'opérations	2 017 666,63	040	Opérations d'ordre entre section	1 459 403,97
16	Emprunts et dettes assimilées	808 821,32	13	Subventions d'investissement	298 808,87
204	Subventions d'équipement versées	28 735,00			
26	Participations et créances rattachées	14 000,00			
27	Autres immobilisations financières	24 206,22			
040	Opérations d'ordre entre section	196 054,87			
Total Dépenses Investissement		4 611 131,31	Total Recettes Investissement		2 694 000,14
Déficit 2021		-1 917 131,17			

Solde des restes à réaliser (RAR) d'investissement 2021 :

Dépenses Investissement			Recettes Investissement		
Chap.	Désignation	RAR 2021	Chap.	Désignation	RAR 2021
Op.	Total dépenses d'opération	335 836,56	13	Subventions d'investissement	799 156,19
204	Subventions d'équipement versées	42 000,00			
Total RAR 2021 – dépenses		377 836,56	Total RAR 2021 – recettes		799 156,19
Résultat					421 319,63

Détail des opérations d'investissement :

Désignation opération	CA 2021	RAR 2021
98 – Renouvellement prêt matériel	5 481,98	0,00
101 – Acquisition véhicule	163 711,96	0,00
111 – Acquisition matériel informatique	155 894,20	34 484,24
117 – Travaux rénovation bâtiments	35 857,36	60 662,23
118 – Tri sélectif	64 669,74	24 646,32
138 – Plan gestion Salagou et Mourèze	1 209,22	0,00
144 – Construction Bâtiment jeunesse	373 365,00	0,00
153 – Achats de mobiliers-accessoires	53 346,90	34 849,07
154 – Acquisition matériel outillage	20 415,38	650,00
156 – Subventions communales	20 413,88	51 312,10
162 – Entretien et restauration des cours d'eau	139 464,00	52 377,50
163 – Les Tanes Basses	18 711,67	0,00
164 – La Barthe	0,00	0,00
167 – APN	51 407,02	21 103,65
168 – Espace intercommunal du Salagou	24 940,41	0,00
169 – PIG	35 918,55	3 782,00
170 – Centre aquatique et piscine Paulhan	29 131,46	27 419,85
171 – Théâtre	8 750,15	0,00
172 – Office de Tourisme	16 366,72	0,00
173 – Urbanisme	8 748,00	4 188,00
174 – Rénovation Théâtre	15 342,00	0,00
175 – Maison du grand site Salagou-Mourèze	698 591,50	0,00
176 – Aide à l'immobilier	40 281,00	0,00
177 – AAGV	20 148,46	0,00
178 – Développement durable	2 757,90	20 361,60
179 – Habitat	1 235,36	0,00
181 – Construction LAEP-RAM	11 506,81	0,00
TOTAL	2 017 666,63	335 836,56

Considérant que Monsieur le Président en exercice a quitté la séance à l'issue de la discussion sur le compte administratif 2021 – Budget général,

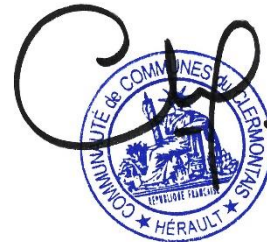
Monsieur BARDEAU soumet ce point au vote.

Le Conseil communautaire ouï l'exposé de Monsieur BARDEAU et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

- **DONNE ACTE** de la présentation du compte administratif 2021 du Budget général,
- **CONSTATE** les identités de valeurs avec les indications portées au compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- **RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser,
- **DECLARE** que le Compte de gestion dressé pour l'exercice 2021, par le Trésorier Principal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle pas de réserve,
- **ARRETE** les résultats définitifs tels que présentés.
- **AUTORISE** Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Clermontais, à signer tout document relatif à cette affaire.

Pour extrait conforme,
Le Président de la Communauté
de communes du Clermontais,



Claude REVEL.